



**ARDENNE**  
METROPOLE

**LE MAG**



*L'agglomération teste la collecte sélective à cheval*

## ÉDITO

### Année studieuse, année heureuse

La communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan, aujourd'hui connue sous le nom d'Ardenne Métropole, est née le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Et depuis, en dépit d'un contexte financier souvent délicat, elle n'a cessé de multiplier les initiatives destinées à atteindre deux buts : d'une part améliorer au quotidien la qualité des services qu'elle vous rend (alimentation en eau potable, évacuation des eaux usées, collecte et traitement des déchets, transports publics, médiathèques, piscines...), d'autre part faire en sorte que notre territoire redevienne attractif aux yeux des investisseurs.

En cela, la création d'un campus universitaire à Charleville-Mézières constitue un exemple parfait, puisqu'il répond conjointement aux deux objectifs mentionnés ci-dessus. Inauguré en septembre, le Campus Sup Ardenne symbolise de manière concrète notre volonté commune d'offrir à nos jeunes des possibilités et conditions d'étude qui n'existaient pas avant. Et les résultats sont déjà au rendez-vous. En quelques mois, plusieurs organismes de formation possédant pignon sur rue (Y Schools) ont annoncé leur arrivée dans les Ardennes. Des bonnes nouvelles qui suivent celle de l'ouverture d'une filière débouchant enfin sur un diplôme d'ingénieur.

Une hirondelle n'a jamais fait le printemps. Mais même au cœur de l'hiver, lorsque certains signaux passent au vert, comme c'est le cas actuellement avec notre campus, il n'est pas interdit d'espérer des jours meilleurs.

Permettez-moi de vous souhaiter, ainsi qu'à tous vos proches, la meilleure année possible. Et si cette dernière, entre autres qualités, se révèle studieuse, nous ne pourrions que nous en féliciter.

Bonne année 2020 !

Boris Ravignon  
Président d'Ardenne Métropole  
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont  
Arreux  
Les Ayvelles  
Balan  
Bazeilles  
Belval  
Chalandry-Élaire  
La Chapelle  
Charleville-Mézières  
Cheveuges  
Cliron  
Daigny  
Damouzy  
Dom-le-Mesnil  
Donchery  
Étrépy  
Fagnon  
Fleigneux  
Flize  
Floing  
Francheval  
La Francheville  
Gernelle  
Gespunsart  
Givonne  
Glaire  
La Grandville  
Hannogne-Saint-Martin  
Haudrecy  
Houldizy  
Illy  
Issancourt-et-Rumel  
Lumes  
La Moncelle  
Montcy-Notre-Dame  
Neufmanil  
Nouvion-sur-Meuse  
Nouzonville  
Noyers-Pont-Maugis  
Poureu-aux-Bois  
Poureu-Saint-Rémy  
Prix-lès-Mézières  
Saint-Aignan  
Saint-Laurent  
Saint-Menges  
Sapogne-Feuchères  
Sécheval  
Sedan  
Thelonne  
Tourmes  
Villers-Semeuse  
Villers-sur-Bar  
Ville-sur-Lumes  
Vivier-au-Court  
Vrigne-aux-Bois  
Vrigne-Meuse  
Wadelincourt  
Warcq

# Un 4 étoiles place Ducale

En charge du développement touristique sur notre territoire, la communauté d'agglomération Ardenne Métropole travaille avec la Ville de Charleville-Mézières à un projet d'envergure : l'ouverture d'un hôtel 4 étoiles donnant directement place Ducale.



Le dossier d'hôtel 4 étoiles porté par Ardenne Métropole et ses partenaires a de quoi attirer l'attention : une quarantaine de chambres, une piscine, un hammam, un bar, un restaurant gastronomique de 130 couverts, le tout ouvrant sur la place Ducale, ce somptueux joyau architectural bâti au XVII<sup>e</sup> siècle.

## Une vingtaine de candidats

Ceci explique l'engouement suscité par ce projet. En effet, une vingtaine de candidats hôteliers a déjà répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'agglo. Parmi eux des investisseurs locaux et régionaux, mais aussi des groupes hôteliers d'envergure nationale ou

internationale. Preuve que ce projet est tout sauf une utopie.

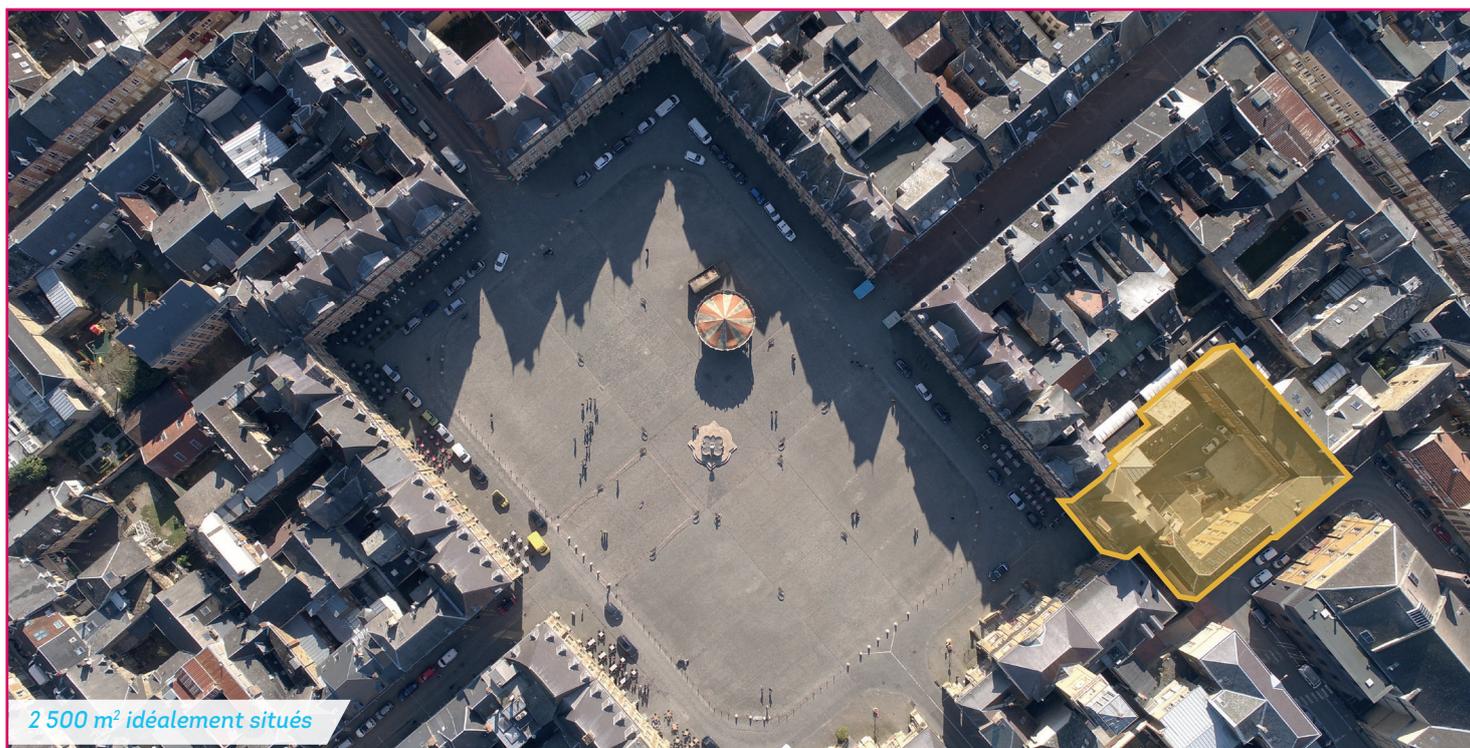
## Attirer une clientèle aisée

Mais si l'activité touristique ardennaise s'impose peu à peu comme une composante incontournable de l'économie locale, force est de constater que la clientèle "4 étoiles" boude trop souvent notre département. La faute à une offre bien trop restreinte : l'hôtellerie haut de gamme ardennaise ne représente que 2 % des chambres proposées sur l'ensemble de la région !

L'idée est donc d'ouvrir place Ducale un hôtel de standing susceptible d'attirer une clientèle

fortunée. Clientèle dont la présence ne pourra être que bénéfique pour l'ensemble du tissu économique local.

L'établissement occupera les quatre bâtiments encadrant une cour intérieure jouxtant la place Ducale, la cour de la Criée (voir encadré). Ces bâtiments sont la propriété de la Ville de Charleville-Mézières et, pour l'essentiel, abritent aujourd'hui un certain nombre de services qui vont prochainement rejoindre le siège carolomacérien de l'agglo, laissant ainsi le champ libre aux importants travaux de rénovation et adaptation de ces vénérables constructions.



Plus proche de vous, plus proche de tout !  
**TOUTE L'ÉQUIPE TAC VOUS SOUHAITE**  
**UNE BELLE ANNÉE 2020**



## Horizon 2024

Pour ce faire, la Ville de Charleville-Mézières, a signé une promesse de bail longue durée à la société d'économie mixte Protéame<sup>(1)</sup>. C'est cette dernière qui va prendre à sa charge la plus grande partie du chantier. Rien d'insurmontable, mais transformer des bureaux en chambres ou suites de standing, sans oublier les espaces techniques (cuisine, buanderie...), le restaurant ou la piscine, ne sera pas une mince affaire. Le tout sous l'œil attentif du ministère de la Culture : on parle quand même de la place Ducale !

Au total, même si de nombreux détails restent encore à préciser, Protéame prévoit d'investir ainsi 6 à 7 millions d'euros. Côté calendrier, si le nom du futur hôtelier devrait être connu pour l'été prochain, ces travaux ne pourront être lancés que fin 2021 ou début 2022 et se poursuivre durant deux bonnes années, l'hôtelier retenu investissant pour sa part environ 1,5 million afin d'apporter sa touche à la décoration et à l'aménagement final. L'inauguration du futur 4 étoiles ne peut donc



Un pavillon de caractère datant du XVII<sup>e</sup> siècle - vue depuis la cour la Criée

être attendue avant les derniers mois de 2024. Le temps de s'habituer à avoir la tête dans les étoiles !

### Une première victoire

À peine présenté, ce projet de création d'un 4 étoiles a déjà glané une première récompense : le dossier porté par Ardenne Métropole fait partie des 12 lauréats nationaux sélectionnés dans le

cadre de l'appel à projets "Réinventer le patrimoine". Il s'agit, selon le ministère de la Cohésion des territoires, "de mettre en valeur le patrimoine touristique français". Et pour cela d'aider les collectivités locales concernées à "réhabiliter et transformer des sites à valeur patrimoniale ou architecturale en projets hôteliers, culturels, événementiels..." Une enveloppe d'un million d'euros a été prévue à cet effet.

<sup>(1)</sup> Protéame est une société d'économie mixte : son capital est détenu majoritairement par les collectivités ardennaises (dont Ardenne Métropole) auxquelles elle apporte son expérience en matière d'aménagement et de construction.

### Les mystères de la cour de la Criée

Tout Ardennais qui se respecte connaît la place Ducale, cette splendeur architecturale datant du tout début du XVII<sup>e</sup> siècle, caractérisée par ses pavillons somptueux et ses élégantes arcades. Pour les nouveaux venus, rappelons que cette place est l'élément central de la ville nouvelle voulue à l'époque par Charles de Gonzague, richissime prince de la Renaissance : Charles-Ville, ou plutôt Charleville.

Par contre, la cour de la Criée recèle encore de nombreux mystères, à commencer par l'origine de son nom. Des sources historiques concordantes attestent qu'on l'appelait "cour Souveraine" au moins jusqu'en 1708, année à partir de laquelle les bâtiments délimitant la cour ont accueilli la mairie. Le terme "criée" fait bien sûr penser à un marché. Mais commercialement, l'idée d'implanter une activité marchande dans une cour fermée et cachée des regards ne tient pas. Claude Grimmer (chercheuse associée à la Sorbonne) avance une autre hypothèse,

plus séduisante : cette cour aurait abrité les ventes aux enchères, notamment les ventes et adjudications des terrains et maisons laissés libres et appartenant au prince de Gonzague.

Autre inconnue, la raison de la présence d'une plaque de marbre, au-dessus de la porte cochère donnant sur la cour. Plaque portant une citation du philosophe grec Epictète, "Tout endroit est un lieu de sûreté pour qui vit avec probité", gravée en caractères grecs (voir photo).



Si vous avez des explications, nous sommes tout ouïe ([com@ardenne-metropole.fr](mailto:com@ardenne-metropole.fr)) !



COMMUNICATION

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

VIDEO • PRINT • WEB

DEPUIS 2006

34 Av. De Gaulle - Charleville • 06 72 82 88 40 • [www.2fcommunication.fr](http://www.2fcommunication.fr)

# Actualités des équipements ludiques



## Centre aquatique Bernard Albin Charleville-Mézières

♦ Mardi 14 janvier : Soirée Zen de 19 h à 22 h.

## Centre aquatique de Sedan

♦ Dimanche 26 janvier : fermé toute la journée (compétition).

## Piscine de la Ronde Couture Charleville-Mézières

♦ Rappel des horaires d'ouverture :  
Mardi - jeudi - vendredi : 11h30 > 12h30  
Mercredi : 8h > 9h, 11h30 > 12h30, 18h > 19h30

## Patinoire Elena Issatchenko Charleville-Mézières

♦ Samedi 25 janvier  
20 h 30 > 23 h  
Soirée Bulles  
Animation avec DJ,  
lots à gagner  
(prévente dès 20 h).



Plus d'infos : [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)

# Prévention et collectes des déchets

## La collecte sélective à cheval

En décembre dernier, Upsy et Axel, deux chevaux de trait ardennais, ont sillonné 4 secteurs de Charleville-Mézières pour effectuer le ramassage des sacs de tri.

### Objectifs de la collecte hippomobile :

- sensibiliser les usagers à la problématique du tri dans les zones où les consignes paraissent insuffisamment appliquées,
- réduire le poids des poubelles d'ordures ménagères,
- maîtriser durablement les coûts du service,
- limiter l'impact environnemental dû au transport motorisé des déchets,
- diminuer les nuisances sonores et olfactives,
- promouvoir le cheval ardennais.

Les premiers résultats sont très encourageants et l'opération va se poursuivre sur des secteurs de Sedan où les bacs de tri seront collectés.

Samedi 11 janvier, des animations seront proposées à Sedan pour informer les habitants sur cette opération. Retrouvez Upsy et Axel de 9 h à 12 h sur le marché de Sedan et l'après-midi sur le stand installé place d'Armes.



avec Ardenne Métropole : jetons moins, triions ce qu'il reste !

## Calendriers de collectes 2020

Ordures ménagères et collecte sélective : retrouvez les calendriers 2020 pour l'ensemble des communes du territoire sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)  
(Au quotidien / Environnement / Collecte en porte à porte)



## Défi famille zéro déchet



Depuis octobre dernier, 20 familles participent à la première session de cette opération proposée par Ardenne Métropole.

Ateliers, conseils, rencontres, visites ont rythmé cette expérience de 4 mois visant à accompagner ces foyers vers la réduction durable de leurs déchets.

De nouvelles sessions sont déjà programmées : de mars à juin 2020, et d'octobre 2020 à janvier 2021.

Si vous souhaitez vivre l'expérience et alléger votre poubelle pour l'avenir, contactez le service prévention et collectes des déchets d'Ardenne Métropole :

**0800 29 83 55**  
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr



Les familles zéro déchet lors de l'atelier "produits cosmétiques" : fabriquer soi-même ses produits d'hygiène.

